



**ACADÉMIE INTERNATIONALE DE DROIT COMPARÉ
INTERNATIONAL ACADEMY OF COMPARATIVE LAW**

**Recommandations pour l'élection des
nouveaux membres**

Chers membres de l'Académie

Nous avons reçu 52 nominations au poste de membre associé et 9 nominations au poste de membre titulaire.

Nous devons maintenant élire les nouveaux membres de l'Académie. Permettez-moi de faire quelques recommandations concernant le vote.

Membres associés (nouveaux membres)

Dans le passé, de nombreux excellents candidats au poste de membre associé n'ont pas été élus, ce qui est regrettable car, une fois rejetés, ces collègues deviennent extrêmement réticents à présenter une nouvelle candidature et nous perdons d'excellents collègues qui deviennent parfois très peu enthousiastes envers l'Académie.

Je pense que cela s'est produit parce que certains membres n'étaient pas prêts à voter en faveur de collègues qu'ils ne connaissaient pas. Je vous exhorte à ne pas procéder de cette manière.

Tout d'abord, comme nos membres sont en grande partie européens et nord-américains, voter contre des collègues simplement parce qu'on ne les connaît pas met les collègues qui sont engagés en Asie ou en Afrique par exemple dans une situation de désavantage grave et franchement injuste. Ces collègues ont été nommés par un collègue senior ou un comité national qui les connaît bien et leur CV et la liste de leurs publications sont souvent excellents.

**Recommendations for the election of new
members**

Dear members of the Academy,

We have received 52 nominations for associate membership and 9 nominations for titular membership.

We must now elect the new members of the academy. Let me make a few recommendations about the vote.

Associate membership (entry level)

In the past many excellent candidates for associate membership (entry-level membership) were not elected which is regrettable because, once rejected, these colleagues become extremely reluctant to apply again and we lose some excellent colleagues who become not so friendly toward the Academy.

I think this has happened because some members did not vote in favour of colleagues they did not know. I urge you not to proceed in that fashion.

First, since our membership is vastly European and North American, voting against colleagues simply because one does not know them, puts colleagues who are engaged in Asia or Africa for example, at a grave, and frankly unfair, disadvantage. These colleagues have been nominated by a senior colleague or a national committee who knows them well and their CV and list of publications often speak for themselves.

Nous avons également besoin de nombreux nouveaux membres associés. L'Académie doit toujours se renouveler et nous avons de nombreux collègues qui souhaitent se joindre à nous. Ce n'est pas une démarche facile car le candidat doit obtenir une lettre de recommandation d'un membre ou d'un comité national et soumettre son CV et la liste de ses publications. Ces candidats sont sérieusement intéressés. Il est aussi un grand avantage pour nous, intellectuellement (et financièrement !) de permettre à tous les collègues qui ont démontré un intérêt pour le droit comparé de devenir membres associés.

Par conséquent, je vous recommande de ne rejeter une candidature au poste de membre associé que si, après avoir lu la lettre de recommandation du comité national ou du membre recommandant le candidat et après avoir lu le CV et la liste de ses publications, vous pensez toujours que le collègue n'a pas montré un intérêt clair pour le droit comparé.

Les dossiers complets de chacun des candidats est à votre disposition sur le site internet de l'Académie. Veuillez les lire avant de voter contre un candidat à au poste de membre associé.

J'ai lu tous les dossiers des candidats au poste de membre associé et je vous recommande de les accepter tous – tous les candidats ont clairement démontré un intérêt pour le droit comparé ainsi que des contributions dans ce domaine.

Membres titulaires

Il est normal que les collègues veuillent appliquer des critères plus stricts pour les membres titulaires. Nos statuts stipulent que « le nombre de membres titulaires peut atteindre jusqu'à un tiers du nombre total des membres ». Nous devons donc nous assurer que les membres titulaires sont des collègues très respectés dans le domaine du droit comparé.

Je pense que nous avons d'excellents candidats, mais je ne fais aucune recommandation et je laisse la décision aux

Also we do need many new associate members. Our membership needs to be renewed and we have many colleagues who want to join. It is not an easy process as the candidate must get a letter of recommendation from a member or a national committee and submit his or her CV and list of publication. These candidates are seriously interested. It also makes sense intellectually (and financially!) to allow all colleagues who have demonstrated an interest in comparative law to become associate members.

Therefore, I recommend that you should only reject an application for associate membership if, after reading the letter of recommendation by the national committee or the member recommending the candidate and after reading the candidate's CV and list of publications, you still think that the colleague has not shown a clear interest in comparative law.

All of the dossier for each of the candidate are available to you on the website of the Academy. Please read them before voting against a candidate for associate membership.

I have read all of the files of the candidates for the position of associate member and I recommend that you accept them all – all of the candidates have clearly shown an interest and some accomplishments in comparative law.

Titular members

Understandably, colleagues need to apply more stringent criteria for titular members. Our statutes state that "The number of titular members may amount to up to one-third of the total number of members." We must therefore make sure that titular members are highly respected colleagues in the field of comparative law.

I think we have excellent candidates, but I make no recommendation and leave the decision the titular members – only titular members may elect titular members.

membres titulaires – seuls les membres titulaires peuvent élire des membres titulaires.

Ma seule recommandation est de ne pas rejeter un candidat sans avoir lu l'intégralité de son dossier.

Veillez voter avant le 12 novembre 2024 au site suivant : <https://aidc-iacl.org/vote-nv-membres-2024/>. Tous les membres peuvent voter pour les candidats au statut de membre associé, mais seuls les membres titulaires peuvent voter pour les candidats au statut de membre titulaire.

Instructions pour le vote

- Connectez-vous sur votre compte personnel au site Web de l'Académie (<https://aidc-iacl.org/>)

Remarque : si vous n'avez pas encore payé vos cotisations annuelles ou n'êtes pas encore inscrit sur le site Web, inscrivez-vous et/ou payez d'abord vos cotisations

- Cliquez sur « Adhésion » et puis sur « Élection membres Oct. 2024 »
- Procéder au vote
- Vous pouvez consulter le dossier de chaque candidat en cliquant sur chaque lien.

Cordialement,

Gary F Bell
Secrétaire-Général

My only recommendation is that you do not reject a candidate without having read her or his entire dossier.

Please vote before November 12, 2024 at <https://aidc-iacl.org/en/vote-nv-membres-2024/>. All members can vote for candidates for associate membership, but only titular members can vote for candidates for titular membership.

Instructions for voting

- Login to your personal account on the website of the Academy (<https://aidc-iacl.org/>)

Note: if you have not yet paid your annual fees or are not yet registered on the web site, register and/or pay you fees first

- Click on « My membership » and then on « Election members Oct. 2024 »
- Proceed to enter your vote
- You can consult the dossier of each candidate by clicking on each link.

Yours truly,

Gary F Bell
Secretary General